

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six et le onze mars à dix-huit heures le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, DE BRUYNE Vincent, FOLCHER Max, KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 02/03/2026

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : x

OBJET : **CONTROLE DES JEUX POUR ENFANTS – VALIDATION CONTRAT PLURIANNUEL**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire de renouveler le contrat pour faire contrôler les jeux pour enfants et les installations sportives une fois par an.

L'entreprise SOLEUS propose un contrat de 3 ans d'un coût de 220.00 €HT par an pour l'ensemble des jeux, sans les options.

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve de faire un contrôle des jeux pour enfants et les installations sportives une fois par an**
- **approuve le contrat de 3 ans de l'entreprise SOLEUS pour un montant annuel de 220.00 € HT**
- **Autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 16 mars 2026,

Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

